



Ressources Phytogénétiques Tunisiennes  
mieux conservées & valorisées

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tunis, 22/04/2019

### Programme de Coopération Technique Tuniso-Italien de Protection de l'Environnement Projet «Ressources phytogénétiques tunisiennes mieux conservées et valorisées»

Dans le cadre du Programme de Coopération Technique Tuniso-Italien de Protection de l'Environnement, Projet «Ressources phytogénétiques tunisiennes mieux conservées et valorisées», un projet de 3 ans et d'une valeur de 1.280.000,00 €, financé par le Ministère Italien des Affaires Etrangères – Agence italienne pour la coopération au développement (AICS). Dans ce cadre la Banque Nationale des Gènes (BNG) et le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes de Bari (CIHEAM-Bari) organisent un **Séminaire National le Mercredi 24 Avril 2019 (H 09.00) à l'Hôtel El Mouradi – Gammarth, Tunis.**

Le séminaire est organisé sous le patronage de son Excellence **M. Mokhtar Hammami, Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement** à la présence de de son Excellence **M. Lorenzo Fanara**, Ambassadeur de l'Italie en Tunisie et avec la participation du directeur de l'AICS Bureau de Tunis, et des dirigeants des institutions partenaires du projet relevant du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, à savoir l'IRESA, l'INRAT, l'IO et la DGSVCIA.

Ce Séminaire National intitulé «*La législation tunisienne en matière de protection et valorisation des ressources phytogénétiques : cas de l'Olivier et des Céréales* » sera l'occasion pour partager et discuter, dans deux ateliers différents, les protocoles pour l'application de la réglementation en matière de multiplication et certification des ressources phytogénétiques (olivier et céréales) qui ont été développés dans le cadre du projet en partenariat avec le Ministère l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, et plus spécifiquement :

- Un Projet d'arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche fixant les méthodes spéciales de production de semences céréalières autochtones. Cet arrêté va permettre de mieux structurer le système des semences autochtones et d'inciter à leur conservation in situ.
- Un Projet du Décret gouvernemental approuvant les prescriptions générales pour la certification du matériel de multiplication des espèces arbustives et arboricoles fruitières et un Projet d'Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques



et de la pêche approuvant les prescriptions spécifiques pour la certification du matériel de multiplication du plant de l'olivier. Le schéma de certification constituera un atout supplémentaire dans la valorisation du patrimoine génétique oléicole et ouvrira la voie vers l'exportation des plants d'olivier vers des marchés demandeurs et exigeants un schéma qui respecte les normes internationales notamment après l'apparition de la maladie de *Xylella fastidiosa* où les contrôles sont devenus de plus en plus rigoureux.

Cet événement rassemblera environ 80 participants des différents intervenants du secteur oléicole et céréalière en Tunisie, les représentants des administrations et de la vulgarisation à l'échelle centrale et régionale, les enseignants-chercheurs agricoles, les représentants du ministère des affaires locales et de l'environnement, les coopératives et les chambres syndicales, les représentants des associations, des pépiniéristes et des agriculteurs, avec la participation des spécialistes tunisiens et italiens.

Au programme du séminaire, deux ateliers thématiques seront organisés pour concentrer l'attention des participants aux espèces et aux sujets d'intérêt. Dans l'atelier 'Olivier' intitulé « Certification du matériel de multiplication de l'olivier : réglementations et protocoles » il est programmé une présentation du programme de la BNG pour la conservation et la valorisation des variétés locales d'olivier, une communication sur la sauvegarde et la conservation de la diversité oléicole tunisienne à travers son exploitation, par la suite, le programme certification de l'olivier sera mis en évidence dans toutes ces phases y compris le cadre légal de la nouvelle législation de la certification des espèces fruitières.

Dans l'atelier 'Céréales' intitulé « Production des semences et plants pour la conservation : réglementations et protocoles », après l'illustration du programme de la BNG pour la conservation des ressources génétiques céréalières locales, une attention particulière sera adressée au besoin de protéger les variétés autochtones tunisiennes de céréales par la création d'un registre spécifique à ce type de semence, à les conserver chez les agriculteurs et à la création d'une réglementation qui garantit la multiplication et la certification de ces ressources. Egalement, le cadre légal ainsi que le contenu du nouveau projet d'arrêté sera présenté et discuté avec les différents intervenants du secteur.

Une illustration des directives européennes sur la certification des plants d'Olivier ainsi que les réglementations italiennes sur les variétés de conservation sera effectuée par les experts italiens du projet.

Des témoignages de la part d'agriculteurs et d'associations qui se sont occupés de la conservation et de la valorisation des produits de transformations des variétés locales d'olivier et de céréales sont attendus.

**Pour toutes informations : Mme Olfa Saddoud, la coordinatrice BNG du projet: [olfa.lf@gmail.com](mailto:olfa.lf@gmail.com) / 95.768.421; Mr Anis Khlij, le coordinateur CIHEAM Bari du projet: [khlij@iamb.it](mailto:khlij@iamb.it) / 99.743.212**



### **Projet «Ressources phylogénétiques tunisiennes mieux conservées et valorisées »**

Ce projet est conçu dans le cadre du Programme de Protection de l'Environnement et il prévoit le renforcement des mécanismes susceptibles de réduire les impacts des changements climatiques, le renforcement des programmes de sauvegarde de la biodiversité et des ressources génétiques et la protection des écosystèmes.

Les bénéficiaires directs du programme, dans sa globalité, sont les Ministères concernés (Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche), les associations chargées de la protection de l'environnement à différent niveau d'intervention et les opérateurs privés. Les bénéficiaires indirects sont les opérateurs industriels et agricoles du secteur privé et la population en générale.

Il est financé par un don de la part du Ministère Italien des Affaires Etrangères – Agence italienne pour la coopération au développement avec un budget total de 1.280.000,00 € et une durée de 3 ans (Octobre 2016 - Octobre 2019)

#### **Principaux Résultats Attendus :**

- Renforcement des capacités et des infrastructures de la Banque Nationale de Gènes
- La collecte et la caractérisation des variétés d'oliviers et de céréales
- Préservation des ressources phylogénétiques dans le contexte naturel et culturel d'appartenance
- Une correcte multiplication du matériel génétique
- Amélioration génétique pour la valorisation du germoplasme d'oliviers et céréalières
- Un Séminaire International

#### **Consortium exécutant :**

- Chef de fil : CIHEAM Bari – Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes, Institut de Bari,
- ISPA\_ L'Institut des sciences de la production alimentaire - CNR - Conseil national de la recherche / Italie ;
- IBBR\_ L'Institut de Biosciences et Bio-ressources- CNR - Conseil national de la recherche / Italie ;
- DiSBA\_ Département des sciences bio-agroalimentaires -CNR - Conseil national de la recherche / Italie ;
- INRAT - Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie ;
- IO - Institut de l'Olivier ;
- Université de Pérouse– Département de Sciences Agricoles, Alimentaires et Environnementales ;
- Université de Bari- Département des Sciences du Sol, des Plantes et des Aliments.

